

Expérimentation France Travail **Les Départements souhaitent être au cœur du dispositif**

François SAUVADET s'est entretenu, au lendemain du troisième comité de suivi de l'expérimentation France Travail, avec Olivier DUSSOPT. Il lui a rappelé le rôle majeur des Départements en matière d'insertion et, par conséquent, leur place centrale dans le dispositif ; l'opportunité d'un projet de loi France Travail avant le terme de l'expérimentation pose également question.

L'expérimentation France Travail sur le volet des bénéficiaires du RSA se déploie avec les 18 départements retenus. Le troisième comité de suivi, qui a eu lieu le 21 mars 2023 en présence de Thibaut GUILLUY, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, a permis de faire le point sur les difficultés et les avancées.

Plusieurs Départements s'interrogent toujours sur la place prépondérante de l'État dans le dispositif. Même si Thibaut GUILLUY a rappelé son engagement de respecter la place des Départements, il semble nécessaire d'en assurer le principe sur l'ensemble du territoire. Les Départements perçoivent parfois le rôle de l'État comme trop prégnant pour le pilotage des outils, et potentiellement intrusif dans le champ de leurs compétences. L'articulation avec Pôle emploi fait ainsi l'objet d'échanges pour maintenir la place des Départements dans le pilotage des outils et le respect des compétences de chacun, en maintenant le principe d'une approche à 360 degrés.

Dans les faits, certaines interrogations subsistent par ailleurs, et les Départements souhaitent des garanties, que François SAUVADET, Président de DF, a rappelées au ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Olivier DUSSOPT :

- Les Départements sont les acteurs majeurs de l'insertion et ne veulent pas être relégués au seul volet social ;
- Ils veulent pouvoir faire le diagnostic de la situation des allocataires, en lien avec Pôle emploi ;
- Les Départements s'interrogent sur l'hypothèse d'un projet de loi sur le plein emploi en discussion au Parlement avant l'été, dans lequel la généralisation de France Travail serait envisagée avant le terme des expérimentations et souhaitent rester, sur ce sujet, à droit constant ;
- L'adéquation des moyens pour et après l'expérimentation pose également question. Certes une enveloppe de 21,7 millions d'euros a été déployée pour cette expérimentation, mais le recrutement d'accompagnateurs pour tous les bénéficiaires du RSA nécessitera un financement sans commune mesure ;
- Les Départements craignent enfin que, dans le cadre du commun numérique, ne leur soient imposés des outils qui puissent ne pas être interfaçables avec les leurs, ce qui pourrait être interprété comme une tentative de l'État de contrôler les Départements via les données notamment.

« La collaboration entre les Départements et les services de l'État dans le cadre de cette expérimentation est dans l'ensemble constructive. Nous nous sommes mis d'accord sur une méthode, un certain nombre de principes dans l'optique d'une véritable co-construction. Mais cela doit aussi être appliqué sur le terrain ! J'ai rappelé au ministre Olivier DUSSOPT le rôle central que jouent les Départements en matière d'insertion, notamment en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi. Leur vocation n'est pas seulement de verser des allocations ou de s'occuper des situations les plus dégradées. Ils possèdent une connaissance fine des publics comme des besoins des territoires en matière d'emploi et assurent un service territorialisé, au plus près des habitants. Cette expertise doit être au cœur de la réforme à venir si nous voulons qu'elle soit pleinement efficace », a déclaré François SAUVADET.